janvier 2012

Tout Faire Matériaux

Tout Faire Matériaux accompagne ses clients dans la construction BBC

En prévision de l'application au 1er janvier 2013 de la RT 2012 à l'ensemble des bâtiments neufs, Tout Faire Matériaux propose à tous ses clients professionnels et bricoleurs lourds, un service entièrement dédié à l'étude thermique.

Fruit d'un partenariat entre l'enseigne et le cabinet d'ingénierie Antoine Barbet, il consiste à faciliter le travail du maître d'ouvrage en l'orientant, via des technico-commerciaux spécialement formés à la construction BBC, sur des solutions techniques disponibles et immédiatement chiffrables. Une étude thermique est ensuite réalisée pour garantir le caractère Basse Consommation du projet. Une fois validée par le cabinet, avec ajustements si besoin, le maître d'ouvrage a la certitude de mener à bien son projet BBC quelles que soient les solutions retenues. Notons que l'étude définitive fera partie à partir de 2013 des pièces obligatoires à fournir lors du dépôt du permis de construire. L'ensemble des obligations de construction liées à la RT 2012 est d'ailleurs repris dans une plaquette pédagogique disponible depuis novembre dans les points de vente de l'enseigne.

Les primes Eco-Matériaux

Les chantiers d'isolation, de menuiserie et de chauffage étant éligibles aux CEE (Certificat d'Economie d'Energie), Tout Faire Matériaux lance les Primes Eco Matériaux en partenariat avec la société Geo Partager. Mises en place dans tout le réseau de l'enseigne, elles incitent les professionnels à choisir des matériaux éligibles aux CEE en leur reversant un avoir à valoir dans les points de vente de l'enseigne. Pour la réalisation des dossiers CEE, des kits opérationnels sont disponibles dans les agences.